

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 52 (1964)

**Heft:** 40

**Artikel:** Ce qu'ont su entreprendre des femmes

**Autor:** M.C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-270656>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# TRAVAIL FÉMININ A TEMPS PARTIEL DANS L'INDUSTRIE DE SUISSE ROMANDE

Notre journal a maintes et maintes fois présenté ce problème à ses lecteurs. Depuis nombre d'années, en effet, la question a été discutée notamment sur le plan international à l'ONU.

Si nous revenons aujourd'hui sur ce sujet, c'est que trois élèves de l'Ecole sociale de Genève ont mené une enquête qu'elles ont poursuivie dans nos régions romandes et chez nos industriels.

Nos enquêteuses ont donné tout d'abord un aperçu de la situation en France, en Angleterre, en Allemagne, mais nous ne nous y attarderons pas et nous nous occuperons de la Suisse.

En 1960, la main-d'œuvre formait le 30,1 % de la population active totale. Si l'on ne considère que l'industrie, en plusieurs branches : habillement, lingerie 80 %, industrie textile 60 %, horlogerie 50 %, alimentation 50 %, tabac 50 %, ces proportions s'expriment en regard du personnel masculin.

L'apport du travail féminin dans l'industrie est donc extrêmement important, d'autant plus qu'on doit faire appel constamment à la main-d'œuvre étrangère, la possibilité de trouver de nouvelles travailleuses au cas où leur proposeraient une occupation à temps partiel.

## Opinion des chefs d'entreprises et de syndicats

Les auteurs de l'enquête ont interrogé à ce propos les chefs d'industries et les chefs syndicalistes. Lors des débats au Conseil économique et social de l'ONU, ces derniers ont toujours fait opposition à cette forme de travail, disant que les difficultés d'organisation étaient très considérables et que les travailleuses à mi-temps ne deviennent pas volontiers membres des syndicats. Certains d'entre eux cependant, préconisent maintenant le travail féminin à mi-temps.

Quant aux patrons, ils pensent que, pour introduire le travail féminin à mi-temps, il faut procéder à une étude des postes qui pourraient être occupés sans inconvenients par deux ouvrières successivement. Lorsqu'on doit travailler à deux et tour à tour à une même machine, il y a souvent des conflits au sujet de son emploi et de son entretien.

## En Suisse romande

Dans les entreprises suisses romandes touchées par les enquêteuses, le travail à temps partiel est très peu utilisé.

**Branches** **Effectif du personnel**  
 (13) Horlogerie . . . . . 15 968  
 (10) Petite mécanique . . . . . 5 879  
 (10) Alimentation . . . . . 4 156  
 (4) Divers . . . . . 1 842  
 (3) Tabac . . . . . 1 412  
 (5) Textiles . . . . . 957

	% femmes
(13) Horlogerie . . . . .	46 %
(10) Petite mécanique . . . . .	41 %
(10) Alimentation . . . . .	57 %
(4) Divers . . . . .	35 %
(3) Tabac . . . . .	68 %
(5) Textiles . . . . .	76 %

## % du travail à temps partiel (femmes)

(13) Horlogerie . . . . .	2,5 %
(10) Petite mécanique . . . . .	7,7 %
(10) Alimentation . . . . .	3,3 %
(4) Divers . . . . .	1,5 %
(5) Textiles . . . . .	1,5 %

Les raisons alléguées dans les entreprises contre l'introduction du travail à mi-temps sont les suivantes :

- cela créerait une surcharge administrative et sociale ;
- l'organisation et la surveillance des postes de travail est plus compliquée ;
- les machines, pour être amorties doivent travailler toute la journée ; comme on l'a dit plus haut, il est difficile de confier une machine à deux ouvrières. Si, d'autre part, une même machine nécessite la présence de deux ouvrières et qu'il y a une manque, tout le travail est désorganisé ;
- une double formation est nécessaire pour un seul poste ;
- la mise en train est double également ;
- le rendement risque d'être compromis, car il y a moins de continuité dans la production ;
- les ouvrières à domicile peuvent servir d'appoint et remplacent avantageusement le personnel à temps partiel ;
- de toute façon, on ne pourrait confier à des ouvrières à temps partiel que des travaux monotones et peu spécialisés.

Les chefs d'entreprises ajoutent qu'ils ne reçoivent que rarement des demandes pour du travail à mi-temps. Cependant, pour certains cas particuliers on peut faire des exceptions.

Certaines entreprises, cependant, organisent du travail à mi-temps et se plaignent qu'elles n'ont pas de candidates.

## Que pensent donc, à ce sujet, les ouvrières elles-mêmes ?

Pour le savoir, les enquêteuses ont effectué un sondage par un questionnaire dans la « Tribune de Genève », s'adressant une fois à celles qui travaillent déjà à mi-temps et une autre fois à celles qui souhaiteraient ce genre d'emploi. Les réponses parvenues, au premier questionnaire, au nombre de vingt seulement, ne permettent pas de juger l'opinion générale féminine. Toutefois, on peut indiquer les raisons que ces isolées donnent de leur choix :

- raisons de santé et d'âge ;
- besoin d'un appont financier ;
- désir de ne pas abandonner une profession aimée.

Ce travail à mi-temps se répartit soit en quelques heures chaque jour, le matin ou l'après-midi, soit, en jours complets, trois ou quatre fois par semaine.

Les réponses au second questionnaire, au nombre de quarante et une, ont donc été un peu plus nombreuses. Les femmes qui ont répondu ont interrompu auparavant leur activité professionnelle parce qu'elles se sont mariées et qu'elles avaient de petits enfants à élever. Elles voudraient reprendre un peu de travail, soit pour augmenter les ressources du ménage, soit pour rentrer dans circuit économique, soit pour élargir leur horizon et se sentir plus indépendante, soit pour utiliser du temps libre, sans toutefois nuire à la vie familiale et à la tenue correcte du ménage.

Un autre sondage a été effectué par l'intermédiaire des syndicats et des groupements féminins qui ont distribué 3215 questionnaires ; il n'en est revenu que 1,7 %. Cette proportion est bien faible et elle prouve déjà que l'opinion féminine n'est guère préoccupée par ce problème, dans notre Suisse romande tout au moins.

## Pour éveiller l'intérêt

Les circonstances actuelles favorables sont certainement la cause de cette apparente indifférence, nous nous demandons cependant si ce n'est pas opportun de discuter déjà à ce sujet lorsqu'on s'entretient avec les élèves adolescentes qui se renseignent sur les diverses professions s'ouvrant devant elles : lesunes se prêteront à la pratique du travail à mi-temps, d'autres ne pourront s'en accommoder. Il conviendrait peut-être de montrer à celles qui sont très désireuses de se marier, d's'occuper de leur ménage et de leurs enfants, l'arrangement qui les conduirait à un heureux accommodement entre leurs devoirs familiaux et la pratique d'une profession intéressante et enrichissante.

Il est certain que la pratique du travail à temps partiel est une formule d'avenir — soit pour les hommes, soit pour les femmes, nous développerons peut-être un jour cette possibilité — et il est regrettable que l'opinion des employeurs comme des employées soit si incertaine encore, ainsi que cet intéressant travail de diplôme l'a démontré.

Brefs extraits de l'enquête de Miles Colette Bouvier, Michèle Latour et Denise Pernet



## L'Expo et nous

(Suite de la page 1)

damentale », « L'information et la connaissance » (209), « Documents et traditions » (209, 01), « Le livre » 209, 02, « Les arts graphiques » (209, 03), « La presse » (209, 04), « Photographie » (209, 05), « Cinéma » (209, 06), « Radio et télévision » (209, 07), « Les arts dans la vie » (210), « La maison et l'homme » (212) et « L'aménagement du territoire » (213).

C'est Mme Béate Billeter, architecte, de Neuchâtel, assistée de Mme Geisendorf, qui est l'auteur des plans du pavillon « Education, formation et recherche », dans lequel l'Association des institutrices catholiques et protestantes montrera le rôle de la femme dans et hors de l'école. La Société des femmes universitaires suisses, elle, collabore avec les universitaires masculins pour montrer les possibilités des jeunes et où en est la recherche scientifique universitaire. Quant à l'Association des femmes-peintres, sculpteurs et décorateurs, elle a participé à l'élaboration de la section « Les arts dans la vie ».

Et pendant que nous en sommes aux arts, à l'éducation et à la création, nous n'aurons d'oublier le fameux Lycée de Suisse, qui prévoit 132 manifestations aux Tréteaux des Loisirs, dont 18 grands concerts dans la salle de 400 places (avec, en solistes, des artistes féminines), des conférences en français, allemand et italien, des relations de voyages, documentaires, etc., et qui donnera l'occasion aux musiciennes et écrivaines de se produire, tous les deux jours, entre 12 h. et 12 h. 45.

La section « La maison et l'homme » s'attachera à montrer certaines fonctions spécifiques de la femme, les thèmes abordés étant : les enfants, le ménage (démonstrations d'appareils ménagers tels que machines à laver, cuisinières, aspirateurs, moulins à café, « friteuses », etc...), les repas, le sommeil, l'hygiène, l'entretien et le nettoyage des vêtements et de l'habitation, l'esthétique de la demeure, formes et fonctions, culture et loisirs, et l'analyse de la profession de « ménagère » (éducatrice, mère, administrateur, acheteur, économie, cuisinière, femme de chambre, garde-malade, etc.). Ce métier de femme-orchestre ne vaut-il pas de l'or.

## Secteur 4 : L'industrie et l'artisanat

Ce secteur, à la Commission duquel siège une femme, englobe toutes les professions féminines. C'est dire qu'il a son importance. Les sections en sont : « Les impératifs de l'activité industrielle et artisanale » (No 400), « L'énergie » (401), « Les industries chimiques » (404), « Bois et papier » (405), « Bâtiment et génie civil » (406), « Aliments, boissons, tabacs » (407), et « Industrie et machines textiles » (408).

## Secteur 6 : La terre et la forêt

Pour ce secteur, 12 femmes-peintres, ou plutôt 11 femmes-peintres dirigées par Mme Staehelin-Halff, du centre artistique mondial connu de Dornach, ont conçu, dans leur atelier, des maquettes de « bannières » (tapis muraux) de jute, sur un thème réalisé par des femmes paysannes qui les ont tissées et assemblées en mosaïque de tissus. Ces payannes viennent d'Uttwil, Lavin dans l'Engadine, Sonogno, Genève, Winterthour, Wetzikon, Uster, Commugny, du val Verzasca, de Saint-Gall, des deux Bâle, d'Epalinges et d'Yvorne.

Par exemple, dans la section d'Epalinges, elles sont une trentaine à avoir transcrit en mosaïque de tissus assemblés la maquette de 180 sur 150 cm. de Denis Voita.

L'Union des paysannes suisses montre la formation professionnelle de la campagnarde et son rôle primordial.

Ce sont les paysannes qui ont fait les plans de l'habitation rurale idéale. Leur travail est absolument remarquable.

Quant à l'aménagement intérieur de la Section « La Forêt » il est l'œuvre de Mmes Wenger, architecte à Coire, et Maly Blumer, de Bâle, la décoration murale étant de Mme Blumer.

Ajoutons encore que la section « Le verger paradisiaque » est ornée par une composition originale de Mme Marianne Potterat, graphiste lausannoise, à qui l'on doit d'avoir créé « Le verger et sa fraîcheur » dans une atmosphère de paradis terrestre.

En fin de compte, c'est Elle qui a le dernier mot !

Et bien, c'est vrai, si le paradis terrestre est à l'Expo, c'est grâce aux femmes. Securitas tente une expérience en engageant vingt jeunes femmes pour accueillir les visiteurs à toutes les entrées. L'expérience sera concluante, comme de bien entendu, comme celle de ces hôtesses, symbole de l'Expo et ambassadrices magnifiques (le jury des examens d'admission a été particulièrement sévère) dans leur costume rouge et bleu, qui veilleront sur vous. Et même dans le mésoscaphé il se trouvera de gentes demoiselles pour apaiser des craintes des usagers... Enfin, parions que même les humbles serveuses du réfectoire, qui auront à servir 600 à 900 repas par jour, garderont le sourire jusqu'au bout. C'est ça, la femme, la femme à l'Expo ! Jacqueline Thévoz

## Ce qu'ont su entreprendre des femmes

« Les pionnières de l'histoire » (Edition du Sud, Paris) — qu'on pourrait plus exactement encore intituler « Les pionnières tout au long de l'histoire » — composent un livre très original et fort attachant.

Comme l'écrit l'auteur, « si, de nos jours, une femme chef d'entreprise, ou notaire (ou aéronaute, médecin, ambassadrice, etc.) ne surprend plus personne, c'est parce qu'autrefois, bravant le scandale, une intrépide osa être la première ».

En quarante-deux portraits, esquissés avec verve, avec une admiration qui n'empêche pas l'humour, Claude Pasteur nous présente, de Sapho, la poétesse à la cosmonaute Valentina Tereshkova, la galerie la plus variée et la plus impressionnante de femmes remarquables. Volonté, abnégation, endurance, intégrité, savoir-faire, consécration, audace, intelligence : tels sont les traits qui font un lien entre ces « pionnières », si diverses par les temps et les milieux où elles ont vécu, comme par les carrières dont elles ont su ouvrir les portes à leur sexe (exception faite cependant pour celle de femme-pirate qui n'a pas connu d'émule !).

M. C.

**Ecole pédagogique privée FLORIANA**  
 LAUSANNE - Pontale 15 - Tél. 24 14 27

● FORMATION  
 de gouvernantes d'enfants  
 de jardinières d'enfants  
 et d'institutrices privées

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

**Bon Genre**  
 34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 25 62 00

**CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL**

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie  
 Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.  
 Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE : 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44